

Statistique médicale 2019 de la FMH: forte dépendance de l'étranger

Stefanie Hostettler^a, Esther Kraft^b

^a Dre sc. EPFZ, division Données, démographie et qualité (DDQ) de la FMH; ^b lic. rer. oec., cheffe, division Données, démographie et qualité (DDQ) de la FMH

La division Données, démographie et qualité (DDQ) publie tous les ans les chiffres actuels de la statistique médicale. Les statistiques des années 1940 à 2019 et le moteur de recherche sont accessibles en ligne*. La statistique médicale permet de visualiser les évolutions et sert de réservoir d'informations pour les milieux politiques, la recherche, les acteurs de la santé et le grand public.

Nombre total de médecins et secteur d'activité

En 2019, 37 882 médecins (16 372 femmes, 21 510 hommes) exerçaient en Suisse, soit 357 de plus que l'année précédente (+1%). Cette hausse est cependant beaucoup moins marquée que les années précédentes (2018: 625; 2017: 725; 2016: 850; 2015: 977). En additionnant tous les taux d'activité, l'ensemble des médecins atteint un nombre d'équivalents plein temps (EPT) de 33 486 (un EPT correspond à env. 55 heures hebdomadaires, 2018: 33 164) (fig. 1).

En Suisse, la densité médicale est de 4,4 médecins pour 1000 habitants (3,9‰ en EPT). Elle est donc supérieure à la moyenne de l'OCDE (3,6‰) tout en restant comparable à celle de ses pays voisins (Allemagne: 4,2; Autriche: 5,1; France: 3,1; Italie: 4,0) [1].

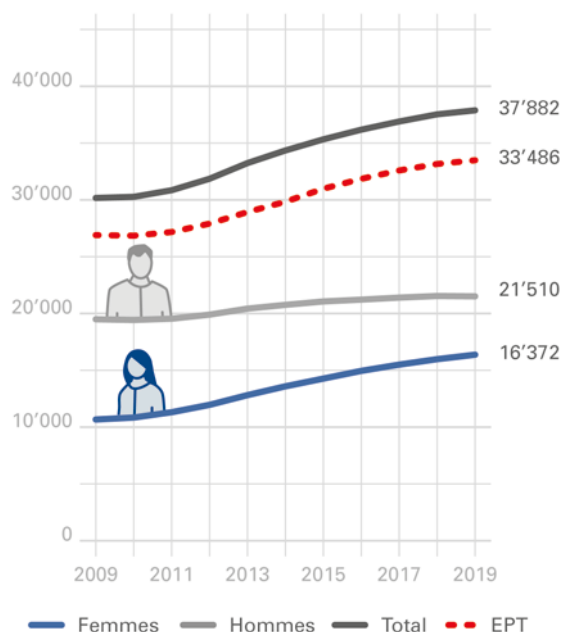


Figure 1: Nombre de médecins d'après l'année et le sexe 2009–2019.

En bref

En 2019, 37 882 médecins exerçaient en Suisse, soit 357 de plus que l'année précédente (+1%), avec une répartition femmes/hommes de respectivement 43,2% et 56,8%. Par ailleurs, 52,0% des médecins exercent en cabinet, 46,5% à l'hôpital et 1,5% dans un autre secteur (p. ex. administration ou industrie). Supérieure à un tiers de l'ensemble du corps médical (36,3%), la part de médecins au bénéfice d'un diplôme étranger a légèrement augmenté par rapport à 2018 (+0,9%). La majeure partie d'entre eux vient d'Allemagne (53,4%), d'Italie (8,9%), de France (6,9%) et d'Autriche (6,0%). Le taux d'activité moyen s'élève à 8,9 demi-jours, ce qui correspond à un temps de travail hebdomadaire de près de 48 heures pour un équivalent plein temps de 55 heures environ. La discipline avec l'effectif le plus important est la médecine interne générale (22,9%), suivie de la psychiatrie et psychothérapie (10,2%) et de la gynécologie et obstétrique (5,1%).

Si 19 706 médecins (2018: 19 331) exercent principalement dans le secteur ambulatoire (tab. 1), ils sont quand même 17 594 (2018: 17 609) dans le secteur hospitalier. Sans tenir compte du taux d'activité, on remarque que, par rapport à l'année précédente, le nombre de médecins n'a augmenté que dans le secteur ambulatoire, et qu'il a même diminué de 15 médecins dans le secteur hospitalier. La part de femmes médecins (47%) dans ce même secteur est supérieure à celle du secteur ambulatoire (40%) (fig. 2). Enfin, 1,5% des médecins exerce dans un autre secteur (ni ambulatoire ni hospitalier).

* Vous trouverez la statistique médicale de la FMH, le moteur de recherche et de plus amples informations à ce sujet sur le site www.fmh.ch. La division DDQ propose des évaluations spécifiques. Veuillez vous adresser à [ddq\[at\]fmh.ch](mailto:ddq[at]fmh.ch) / 031 359 11 11.

Tableau 1: Nombre de médecins et équivalents plein temps (EPT) par sexe et par secteur (activité principale) en 2019.

	Femmes	Hommes	Total	EPT
Secteur ambulatoire	7915	11791	19706	16008
Secteur hospitalier	8260	9334	17594	16716
Autre	197	385	582	494
Total	16372	21510	37882	33486

Pyramide des âges et structure selon le sexe

En 2019, l'âge moyen des femmes médecins en Suisse s'élève à 46,3 ans contre 52,6 pour les hommes. Il est en moyenne supérieur de 10 ans dans le secteur ambulatoire (54,9 ans contre 44,0 ans dans le secteur hospitalier). La différence d'âge entre les deux secteurs s'ex-

plique principalement par la formation postgraduée des médecins qui se déroule majoritairement dans les hôpitaux.

Avec 54,2 ans (femmes: 50,2 ans; hommes: 57,2 ans), l'âge moyen des médecins ambulatoires de soins primaires est comparable à celui des médecins spécialistes exerçant en ambulatoire (moyenne: 54,4 ans; femmes: 52,9 ans; hommes: 57,0 ans).

Dans le secteur hospitalier, la moyenne d'âge des médecins assistant-e-s est de 34,7 ans, des chef-fe-s de clinique de 46,2 ans, des médecins adjoint-e-s de 49,3 ans et des médecins-chef-fe-s de 55,6 ans.

Près de 34% des médecins du secteur ambulatoire ont au moins 60 ans contre 10% dans le secteur hospitalier (cf. fig. 3).

Formation postgraduée et postgraduée

En 2019, 4955 personnes étaient inscrites à une formation bachelor (1786 hommes, 3169 femmes) et 3322 à une formation master (1366 hommes, 1956 femmes) en médecine humaine [1].

De plus, 1089 personnes ont obtenu leur diplôme fédéral en médecine humaine en 2019. La même année, la Commission des professions médicales (MEBEKO) a reconnu 2940 diplômes de médecin étrangers [2] (fig. 4).

En outre, 1334 médecins ont obtenu un titre fédéral de spécialiste (dont 56,5% de femmes) et la MEBEKO a reconnu 1366 titres de spécialiste étrangers [3] (fig. 4). Au moment de terminer leur formation postgraduée ou plus exactement d'obtenir leur premier titre de spécialiste, les médecins sont âgés en moyenne de 36,0 ans (35,8 ans pour les femmes et 36,3 pour les hommes). La part de titres délivrés dans les disciplines généralistes (médecine interne générale, pédiatrie et titre de médecin praticien) atteint 37,4%.

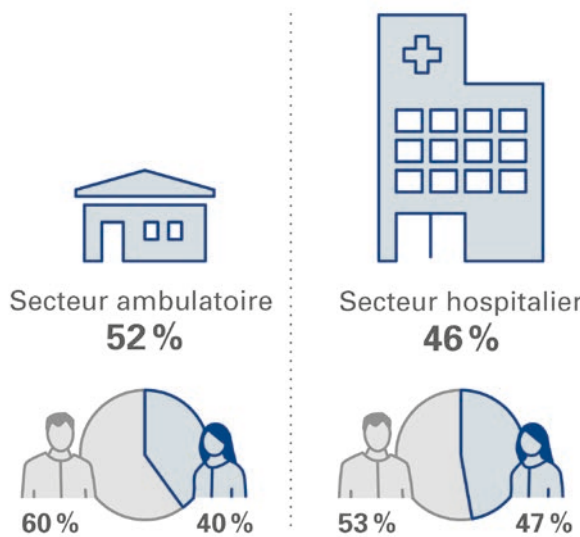


Figure 2: Répartition des médecins par secteur et par sexe en 2019.

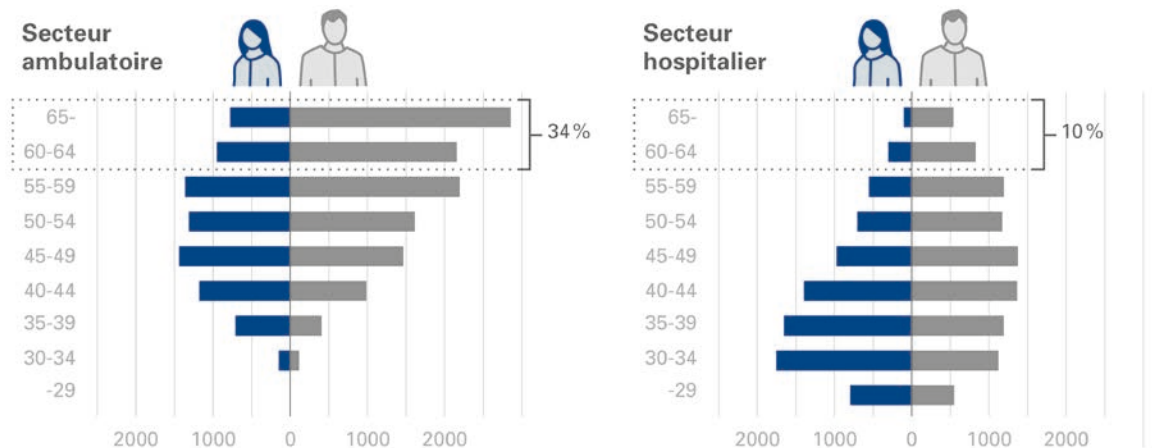


Figure 3: Pyramide des âges selon le sexe et le secteur en 2019.

Tableau 2: Aperçu du nombre de médecins par discipline (activité principale) en 2019.

	Femmes	Hommes	Total
Médecine interne générale	3523	4764	8287
Psychiatrie et psychothérapie	1681	2167	3848
Pédiatrie	1220	700	1920
Gynécologie et obstétrique	1216	701	1917
Anesthésiologie	705	853	1558
Médecin praticien	724	829	1553
Chirurgie orthopédique	121	1070	1191
Chirurgie	290	898	1188
Ophthalmologie	454	610	1064
Radiologie	285	636	921
Cardiologie	172	656	828
Pédopsychiatrie	457	243	700
Médecine intensive	239	438	677
Neurologie	221	415	636
Dermatologie et vénéréologie	303	293	596
ORL	152	358	510
Rhumatologie	139	312	451
Gastroentérologie	80	337	417
Oncologie médicale	163	213	376
Urologie	55	313	368
Pneumologie	88	242	330
Pathologie	125	128	253
Néphrologie	98	145	243
Méd. physique et réadaptation	78	162	240
Endocrinologie/diabétologie	108	125	233
Neurochirurgie	34	188	222
Chirurgie plastique	66	155	221
Infectiologie	86	129	215
Hématologie	84	126	210
Chirurgie de la main	53	150	203
Angiologie	51	145	196
Allergologie/immunologie	63	103	166
Médecine du travail	48	85	133
Radio-oncologie/radiothérapie	52	81	133
Chirurgie pédiatrique	41	58	99
Chirurgie orale et maxillo-faciale	7	90	97
Chirurgie vasculaire	11	71	82
Médecine nucléaire	18	62	80
Chir. cardiaque, vasc. et thorac.	10	67	77
Prévention et santé publique	32	32	64
Médecine légale	33	28	61
Chirurgie thoracique	3	40	43
Pharmacol. et toxicol. cliniques	21	21	42
Médecine pharmaceutique	15	27	42
Méd. tropicale et des voyages	8	28	36
Génétique médicale	16	12	28
Neuropathologie	2	11	13
Sans discipline principale	2921	2193	5114
Total	16372	21510	37882

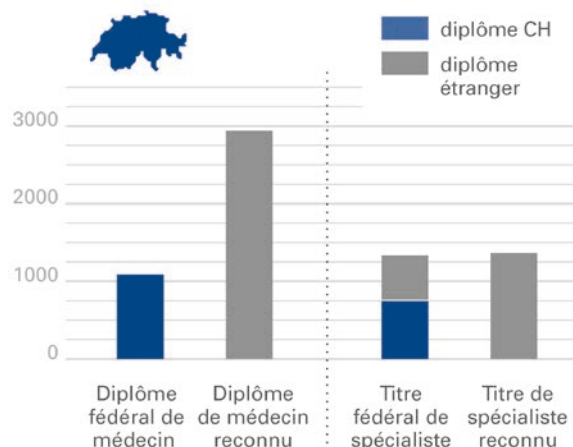


Figure 4: Aperçu du nombre de diplômes et de titres fédéraux octroyés et du nombre de diplômes et de titres étrangers reconnus en 2019.

Source: ISFM/FMH et OFSP

Enfin, 43,4% des médecins qui ont obtenu un titre de spécialiste fédéral en 2019 sont au bénéfice d'un diplôme de médecin étranger. Ils viennent des pays suivants: Allemagne 45,9%, Autriche 14,2%, Italie 9,3%, Grèce 7,1%, France 5,9% (autres pays 17,6%).

Disciplines médicales

La médecine interne générale est la spécialisation la plus répandue (21,9% des médecins en exercice), suivie de la psychiatrie et psychothérapie (10,2%), de la gynécologie et obstétrique (5,1%), de la pédiatrie (5,1%) et de l'anesthésiologie (4,1%).

Les spécialisations dans lesquelles la part de femmes est la plus élevée sont la psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent (65,3%), la pédiatrie (63,5%) et la gynécologie et obstétrique (63,4%). Les hommes sont plus nombreux que les femmes dans les spécialisations chirurgicales (chirurgie thoracique 93,0%, chirurgie orale et maxillo-faciale 92,8%, chirurgie orthopédique 89,8%, chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique 87,0%, chirurgie vasculaire 86,6%, urologie 85,1% et neurochirurgie 84,7%).

3753 médecins hommes et 1672 médecins femmes ont obtenu plusieurs titres. Le titre le plus fréquent parmi eux est celui de médecine interne générale (3827). On retrouve le plus grand nombre de porteurs de plusieurs titres en cardiologie (628), médecine intensive (624) et rhumatologie (374).

Diplômes étrangers

Pas moins de 13755 médecins (36,3%) en exercice dans notre pays sont d'origine étrangère (titulaires d'un di-

1 Le relevé MAS 2017 (<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante/enquetes/sdapaz.html>) a montré qu'un équivalent plein temps équivalait à près de 55 heures hebdomadaires. Une comparaison du taux d'activité relevé dans le MAS 2017 et celui de la statistique médicale de la FMH indique des résultats similaires (MAS 2017: moyenne totale 7,5 demi-jours; statistique médicale 2017 de la FMH: moyenne totale 8,1 demi-jours; différence de 6 points).

plôme de médecin étranger). Par rapport à l'année précédente, ce pourcentage a augmenté de 0,9 point de 35,4 à 36,3% (fig. 5). Dans le secteur ambulatoire, la part de médecins étrangers se monte à 32,7% contre 40,2% dans le secteur hospitalier. Avec respectivement 45,3 et 47,3% dans les secteurs ambulatoire et hospitalier, la part des femmes au bénéfice d'un diplôme de médecin étranger est inférieure à celle des hommes dans les deux secteurs (54,7 et 52,7%). La majorité des médecins étrangers provient d'Allemagne (53,4%), d'Italie (8,9%), de France (6,9%) et d'Autriche (6,0%).

Taux d'activité

Les médecins ont travaillé en moyenne 8,8 demi-journées (1 demi-journée = 4 à 6 h) par semaine en 2019, ce qui correspond à un temps de travail hebdomadaire de 48 heures¹. Dans le secteur ambulatoire, le taux d'activité moyen est de 8,1 demi-journées, soit plus d'une demi-journée de moins que dans le secteur hospitalier (9,5 demi-journées). Le taux d'occupation moyen des femmes médecins (en ambulatoire: 7,0; en hospitalier: 8,9 demi-journées) est nettement inférieur à celui de leurs collègues masculins (en ambulatoire: 8,7; en hospitalier: 10,0 demi-journées) (tab. 3). La majorité des médecins exerçant à l'hôpital ont un taux d'activité de 90% ou plus (fig. 6), tandis que la moitié des médecins du secteur ambulatoire exerce à moins de 90% (équivalents plein temps 55 h/hebdo).

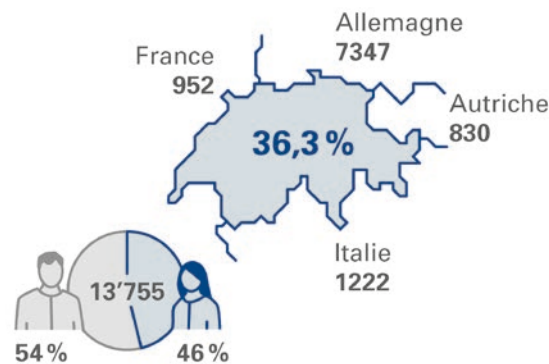


Figure 5: Médecins au bénéfice d'un diplôme de médecin étranger qui exercent en Suisse en 2019.

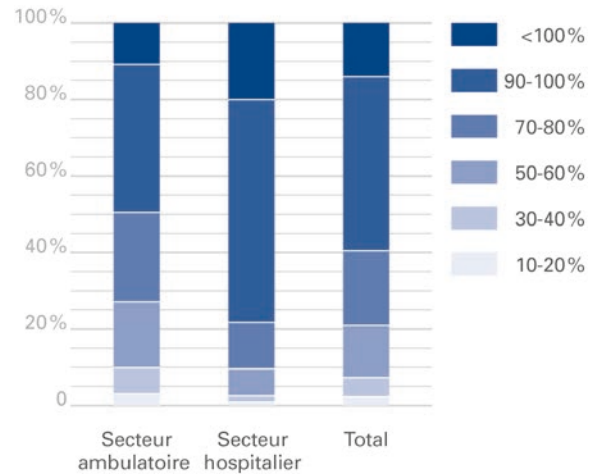


Figure 6: Taux d'activité des médecins par secteur en 2019.

Fonction et structure des cabinets

Pas moins de 81,8% des 19706 médecins du secteur ambulatoire sont propriétaires ou propriétaires associés de leur cabinet médical. 7,0% sont engagés en tant qu'assistant-e ou spécialiste au cabinet médical. Les 12,2% restants exercent d'autres fonctions (p. ex. direction, remplacement dans un cabinet, etc.). Avec 52,2%, le groupe des médecins en formation (médecins-assistant-e-s) est le plus important du secteur hospitalier. Dans ce même secteur, comme on peut s'y attendre, le nombre de médecins occupant un poste à responsabilité diminue plus le degré hiérarchique est élevé. Le taux de chef-fe-s de clinique est de 18,6%, de médecins adjoint-e-s de 12,5% et de médecins-chef-fe-s de 8,9%. Le nombre de femmes prédomine uniquement chez les médecins-assistant-e-s (58,9%), et ne fait ensuite que diminuer pour atteindre 47,2% chez les chef-fe-s de clinique, 26,7% chez les médecins adjoint-e-s et 12,8% chez les médecins-chef-fe-s.

Dans le secteur ambulatoire, les médecins exercent principalement en cabinet individuel (50,3%). Depuis 2009, ce taux a diminué de 13%. Les femmes exercent un peu plus rarement en cabinet individuel (42,4%) qu'en cabinet double ou de groupe (57,6%). Chez les hommes, la part de médecins dans un cabinet individuel est légèrement plus élevée (55,3%). Enfin, un cabinet de groupe compte en moyenne 4,3 médecins.

Renforcer la qualité des soins médicaux

34% des médecins qui exercent en cabinet sont âgés de 60 ans et plus. La densité médicale stagne et, aujourd'hui déjà, notre système est tributaire des médecins au bénéfice d'un diplôme obtenu à l'étranger. Dans

Tableau 3: Taux d'activité par secteur et par sexe en 2009 et 2019.

Secteur	Femmes		Hommes		Total	
	2009	2019	2009	2019	2009	2019
Ambulatoire	6,9	7,0	9,1	8,7	8,6	8,1
Hospitalier	8,7	8,9	10,1	10,0	9,8	9,5
Autre	7,6	7,7	8,2	8,7	8,0	8,3
Total	7,4	7,6	9,4	9,2	8,9	8,8

Base de données

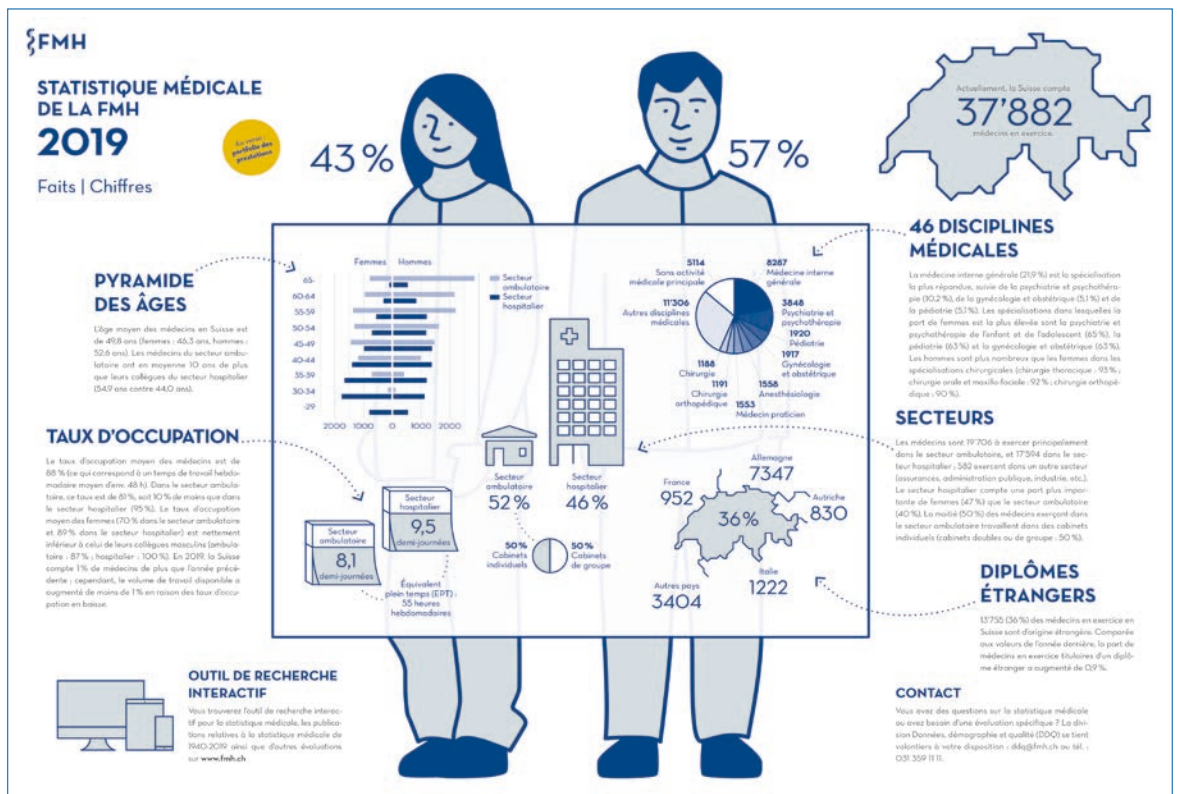
La statistique médicale de la FMH est établie en fin d'année (jour de référence: 31 décembre de l'année concernée). La banque de données de la FMH (n = 37882) contient les caractéristiques principales de la démographie médicale telles que l'âge, le sexe, la nationalité et le lieu où les médecins exercent leur profession. Les données concernant l'activité professionnelle (taux d'activité, structures des cabinets, etc.) reposent sur les données autodéclarées recueillies au moyen d'un questionnaire sur le portail des membres myFMH (échantillon myFMH). Ce sondage a été réalisé pour la première fois en 2008 avec une participation de 2564 médecins. Depuis cette date, le nombre de participants augmente chaque année en moyenne de près de 1400 médecins. En 2019, cet échantillon myFMH contient les données de plus de 17 803 médecins, qui ont été comparées aux données de l'ensemble de la population de médecins en exercice en Suisse (sexe et secteur). On a ainsi constaté que le secteur hospitalier et les femmes du secteur hospitalier étaient sous-représentés dans l'échantillon (différence >10% par rapport à l'ensemble de la population). Pour minimiser ce biais, les chiffres par secteur et par sexe ont été analysés séparément ou pondérés en conséquence.

le même temps, la population vieillit, elle est plus vulnérable et le nombre de patients augmente en conséquence. Il est donc nécessaire de prendre des mesures afin de pouvoir répondre à cette hausse de la demande en prestations de santé. Une approche possible est de renforcer la formation prégraduée et postgraduée des spécialistes en Suisse. Une autre pourrait consister à encourager les médecins à ne pas abandonner leur activité auprès des patients en proposant des modèles de travail adaptés (p. ex. partage de poste, temps partiel).

Il ne s'agit pas seulement de couvrir le besoin supplémentaire en prestations médicales par davantage de

personnel de santé spécialisé mais aussi de mieux cibler la prise en charge médicale. Le potentiel d'amélioration des soins doit être identifié et exploité.

L'amélioration de la prise en charge médicale et le renforcement de la qualité en médecine sont inscrits dans la loi. Suite à la révision partielle de la loi sur l'assurance-maladie, les organisations des fournisseurs de prestations et celles des assureurs devront conclure dès 2021 des conventions sur le développement de la qualité (conventions qualité) [4]. Dans le cadre du groupe de travail Qualité FMH/assureurs (GTQ FMH/assureurs), l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM) et les associations d'assureurs santésuisse et curafu-



Poster clair et compact: si vous souhaitez avoir un aperçu de la statistique médicale de la FMH sous forme compacte, n'hésitez pas à commander le poster à l'adresse www.fmh.ch ou par courriel à [ddq\[at\]fmh.ch](mailto:ddq[at]fmh.ch)

tura ont lancé un projet pilote pour promouvoir la qualité et la transparence dans le secteur ambulatoire.

Les membres des organisations médicales impliquées exerçant dans le secteur ambulatoire publient sur www.doctorfmh.ch les activités qualité recommandées qu'ils mettent en œuvre et garantissent ainsi la transparence vis-à-vis du grand public, des milieux politiques et des assureurs (www.fmh.ch → Thèmes → Qualité/ASQM → Projets → Activités qualité dans le secteur ambulatoire).

Ces prochaines années, grâce aux données de la statistique médicale et aux projets qualité, la FMH continuera de s'investir conjointement avec d'autres partenaires en faveur de la transparence dans le système de

santé et d'une prise en charge médicale de qualité élevée à même d'utiliser les ressources de manière efficace.

Références

- 1 OCDE.Stat: https://www.oecd-ilibrary.org/docserver/health_glance_eur-2018-en.pdf?epires=1548341729&id=id&acname=gest&checksum=D1C8B5A5276B8179D54F7B29FFCEAD97
- 2 Office fédéral de la statistique (OFS): <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/education-science/personnes-formation/degre-tertiaire-hautes-ecoles/universitaires.html>
- 3 Office fédéral de la santé publique (OFSP): <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/zahlen-und-statistiken/statistiken-berufe-im-gesundheitswesen/statistiken-medizinalberufe1/statistiken-aller-medizinalberufe.html>
- 4 Office fédéral de la santé publique (OFSP): <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/versicherungen/krankenversicherung/krankenversicherung-revisionsprojekte/netzwerk-qualitaet-gesundheitsversorgung.html>

FMH/division DDQ
Elfenstrasse 18
CH-3000 Berne 15
Tél. 031 359 11 11
[ddq\[at\]fmh.ch](mailto:ddq[at]fmh.ch)

Glossaire (par ordre alphabétique)

Activité principale	Est considéré comme activité principale le secteur dans lequel le médecin exerce la majeure partie de son activité (secteur ambulatoire, hospitalier ou autre).
Autre secteur	Font partie d'un autre secteur les activités de médecins ne relevant ni du secteur ambulatoire ni du secteur hospitalier, p. ex. les médecins engagés par des assurances, par l'administration publique (cantonale/fédérale) ou par l'industrie.
Cabinet à deux médecins ou de groupe	Utilisation d'appareils, d'équipements ou de locaux par deux ou plusieurs médecins.
Cabinet individuel	Utilisation d'appareils, d'équipements ou de locaux par un seul médecin.
Canton	Le canton pris en compte est celui dans lequel le médecin exerce son activité principale. S'il n'a rien indiqué à ce sujet, c'est le canton de l'adresse de contact qui est pris en compte.
Discipline principale	La discipline principale d'un médecin correspond au titre de spécialiste dans le cadre duquel il exerce la majeure partie de son activité médicale (d'après son autodéclaration et les règles prédéfinies).
Médecins du secteur ambulatoire, du secteur hospitalier ou d'un autre secteur	Médecins qui exercent leur activité principale dans le secteur ambulatoire, le secteur hospitalier ou un autre secteur.
Médecins en exercice	Les médecins en exercice correspondent aux personnes qui ont terminé avec succès leurs études universitaires en médecine (avec ou sans formation postgraduée) et qui exercent dans le secteur ambulatoire, dans le secteur hospitalier (y c. les médecins-assistants) ou dans un autre secteur (p. ex. administration, assurances) (source OFS).
Réseaux de médecins	Les réseaux de médecins sont des organisations formées par des prestataires de soins et assurant la couverture médicale. Sur la base d'une collaboration contractuelle tant mutuelle qu'avec des fournisseurs et des organismes extérieurs au réseau, ils fournissent des prestations de santé axées sur les besoins des patients. Cette collaboration repose sur un processus thérapeutique convenu par contrat, des structures organisationnelles entrepreneuriales et une culture commune de la prise en charge des patients.
Secteur ambulatoire	Font partie du secteur ambulatoire les consultations données et les soins dispensés par des médecins en cabinet individuel ou de groupe. Les patients sont généralement traités de manière ambulatoire ou à leur domicile (visites à domicile). Font également partie du secteur ambulatoire les activités des médecins consultants privés dans les hôpitaux ou dans des dispensaires, des infirmeries ou des établissements analogues attachés à des entreprises, des écoles, des homes pour personnes âgées, des organisations syndicales et des confréries (cabinet médical indépendant ou semblable) (source OFS).
Secteur hospitalier	Font partie du secteur hospitalier les traitements médicaux, diagnostics, soins, interventions chirurgicales, analyses, services d'urgence et activités de formation prégraduée, postgraduée et continue, etc., dans les hôpitaux. Font également partie du secteur hospitalier les foyers protégés avec un encadrement social 24 h sur 24 accueillant des enfants, des personnes âgées et des groupes de personnes dont l'autonomie est limitée (source OFS).
Taux d'occupation	Le taux d'occupation est indiqué en demi-jours. Un demi-jour correspond à un volume de travail de 4 à 6 heures. Un équivalent plein temps correspond à 55 heures hebdomadaires environ.